



Veille sociale : Isolement des personnes âgées et COVID-19

Par Hervé Guéry, directeur du Compas

Depuis 25 ans, le Compas contribue au développement de la veille sociale locale. Notre objectif est que les élus et acteurs locaux des territoires appréhendent la diversité des réalités sociales. Chacun d'entre nous observe « le monde » à partir de son environnement de proximité, qui lui ressemble et partage les mêmes centres d'intérêt (famille, amis, voisins, professionnels).

Sans ignorer cette diversité qui fait notre quartier, notre commune, notre intercommunalité, notre pays, nous restons plus attentifs à ce que nous maîtrisons, à ceux que nous connaissons. Et le confinement qui est le nôtre aujourd'hui nous conduit davantage encore à veiller sur nos proches, nos familles, nos amis. Ce repli sur soi, sur notre cellule familiale est essentiel, mais ne doit pas nous faire oublier qu'autour de nous de nombreuses personnes ne bénéficient pas de ces gestes de solidarité.

La question des oubliés, des invisibles, revient régulièrement, depuis 25 ans, dans les demandes exprimées par les acteurs du social (associatifs, élus, professionnels) au Compas : Qui sont les invisibles ? Existents-ils vraiment ? Sont-ils réellement sans réseau social ? Quels sont leurs besoins ? Aujourd'hui, le confinement, l'interdiction de sortir, ne doit pas se traduire par l'abandon de ces oubliés, ces invisibles.

Alors, regardons ensemble l'évolution de ces ménages, les plus fragiles de notre société.

Un isolement dans les logements toujours plus important

En France, la part des résidences principales occupées par une personne seule ne cesse de s'accroître. Ainsi, entre 1990 et 2016, elle est passée de 27 à 36%, le nombre de ménages ayant dans le même temps également fortement progressé.

Part des ménages d'une seule personne en France

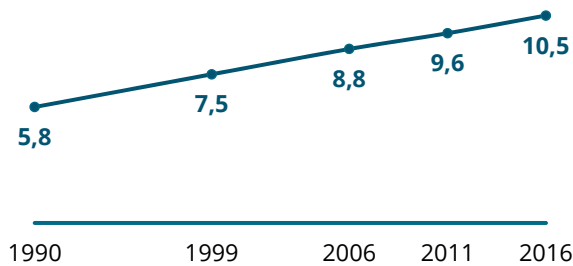
Source : Insee, RP 1990-2016



Lorsque 5,8 millions de personnes vivaient seules en France en 1990, elles sont aujourd'hui un peu plus de 10,5 millions. En moins de 30 ans, le nombre de personnes seules dans leur logement a donc presque doublé.

Evolution du nombre de personnes seules au niveau national (en milliers)

Source : Insee, RP 1990-2016



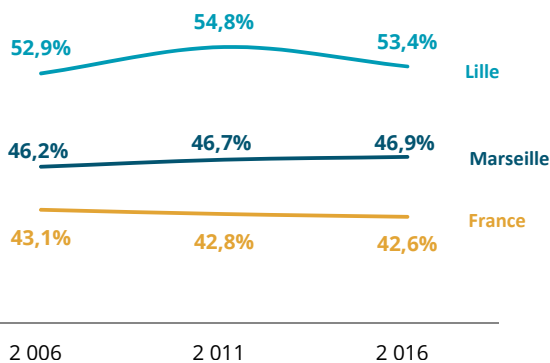
Les aînés : un public surexposé à l'isolement résidentiel

Près d'un quart des personnes vivant seules ont plus de 75 ans en France. Ainsi, le nombre de personnes de plus de 75 ans isolées est passé de 2 millions en 2006 à 2,4 millions aujourd'hui.

La tendance est de considérer cet isolement comme un phénomène spécifique au milieu rural. C'est une erreur. En effet, c'est au sein des métropoles que l'isolement résidentiel des aînés est le plus fort. Ainsi, alors même qu'en France, 43% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules, elles sont 47% à Marseille (taux le plus bas des villes de plus de 200 000 habitants) et jusqu'à 53% à Lille (taux le plus élevé).

Evolution de la part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en France

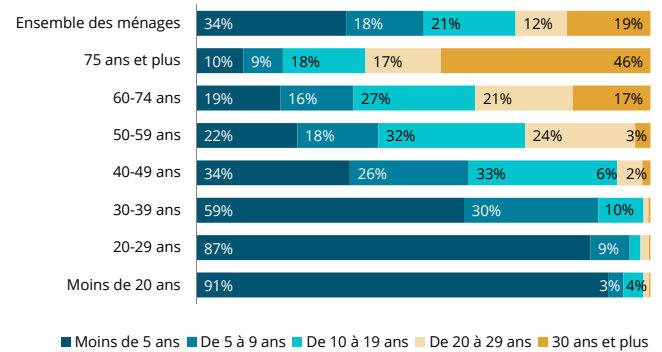
Source : Insee, RP 2006-2016



Observer que les aînés sont installés dans leur logement depuis longtemps et disposent manifestement d'un réseau social de proximité solide semblerait rassurant. Mais ce serait sans considérer la forte mobilité résidentielle qui modifie le paysage social de leur quartier de vie, de leur commune. En effet, en France, un tiers des logements sont occupés par des ménages emménagés depuis moins de 5 ans. A mesure que l'âge avance, la probabilité de voir les personnes de sa génération partir est donc augmentée.

L'ancienneté d'emménagement des ménages selon l'âge de la personne de référence en France

Source : Insee, RP 2016 et fichier détail RP 2016



Quand l'âge avancé rime avec isolement social

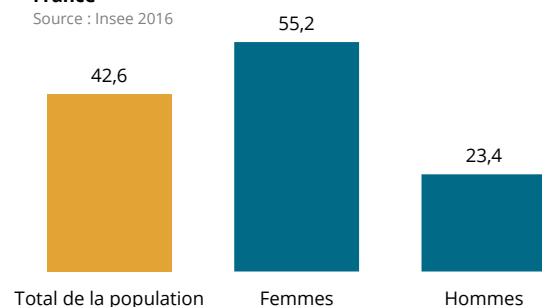
Dès lors, isolement résidentiel et isolement social sont corrélés et augmentent avec l'âge. Dans tous les territoires que le Compas accompagne - depuis la commune «rurale» jusqu'à la «métropole» - l'isolement des personnes âgées est une question centrale. Ces aînés constituent bien souvent la mémoire des communes mais deviennent progressivement «invisibles». Beaucoup sont encore autonomes, ne bénéficient d'aucune aide et n'entrent pas dans les «radars» repérant les plus vulnérables. Certaines peuvent être inscrites sur le répertoire du plan canicule, mais d'autres le refusent ou y échappent du fait d'une apparente autonomie. Le rôle de «veilleurs», endossé par le passé par le voisinage pour repérer des signes de fragilité chez les aînés, est aujourd'hui à reconsidérer du fait de cette forte mobilité résidentielle.

L'isolement des aînés : une question de genre

80% des personnes seules de plus de 75 ans sont des femmes. L'espérance de vie plus forte chez les femmes et la différence d'âge au sein des couples (les femmes étant souvent plus jeunes que leur conjoint) expliquent ce phénomène. Dès lors, il n'est pas surprenant d'observer qu'à tranche d'âges égale, près d'une femme âgée sur deux vit seule, contre un homme sur quatre.

Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en France

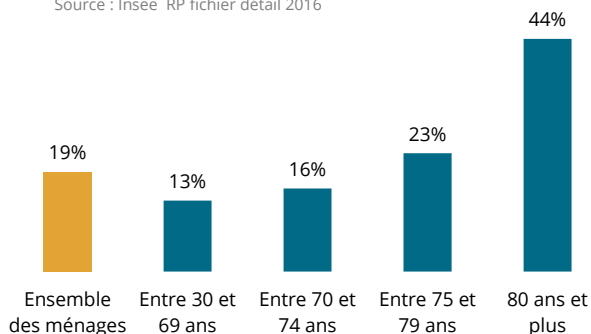
Source : Insee 2016



Parallèlement, les personnes âgées isolées sont aussi celles enregistrant le taux d'équipement en voiture le plus faible. En France, moins de 20% des ménages n'ont pas de voiture. Ce taux est de 16% entre 70 et 74 ans, 23% entre 75 et 79 ans et 44% à 80 ans et plus.

Part des ménages n'ayant pas de voiture, selon l'âge de la personne de référence, en France

Source : Insee RP fichier détail 2016



Traditionnellement, pour les générations plus âgées, l'homme détenait plus fréquemment le permis de conduire que sa conjointe. Dès lors, aujourd'hui, les hommes âgés seuls possèdent plus souvent une voiture et feront donc plus facilement face à la situation de confinement actuelle que les femmes seules.

Référence au Chikungunya

La France a déjà connu une situation similaire à la Réunion entre 2005 et 2006 où le virus Chikungunya aurait touché 265 000 réunionnais, soit près de 1 habitant de l'île sur 3. Il y a eu au moins 250 décès liés au Chikungunya dont 75% de plus de 68 ans¹. Le taux de mortalité s'est avéré beaucoup plus faible que celui provoqué par le Covid-19 et les enfants ont été fortement touchés. Pour autant, les personnes âgées ont également été durement impactées, beaucoup d'entre elles se retrouvant en situation d'invalidité après avoir été frappées par la maladie. Il importe de tirer des leçons de cette expérience : au-delà de la période de crise, cette épidémie va laisser des traces et nécessiter la prise en charge de toutes les personnes âgées fortement fragilisées après avoir été contaminées, notamment dans les territoires les plus touchés.

Enfin, il paraîtrait opportun de s'inspirer des expériences menées par les collectivités locales et les CCAS qui, à cette époque, avaient réalisé du porte-

1 / Article «Chikungunya : restons vigilants sur l'ensemble du territoire», Prévalence - la lettre de l'institut de la veille sanitaire n°17 - Octobre 2006

à-porte auprès des personnes âgées, notamment celles vivant seules dans les hauts de la Réunion et davantage concernées par la maladie. Ce repérage avait permis de développer les réponses adaptées.

Maintenir le lien

Le confinement nécessaire dans le cadre du Covid-19 consiste à réduire les contacts physiques, prioritairement avec les personnes les plus fragiles. Les premières données épidémiologiques montrent un risque élevé face au Covid-19 pour les populations âgées. Les plus de 75 ans sont donc les plus exposés au danger de l'épidémie et les recommandations générales visent à les protéger et à ne pas « rentrer à leur domicile ». Prenons garde que cela ne se traduise par des effets induits catastrophiques. N'oublions pas que le baromètre du numérique, réalisé chaque année par le CREDOC, révèle que la fracture numérique touche prioritairement les plus de 70 ans².

Dans ce contexte de crise où, sans lien physique possible, l'information circule encore plus par internet, comment ne pas renforcer leur isolement ? Concrètement, l'attestation de déplacement dérogatoire étant accessible sur le site du gouvernement, les personnes les plus âgées oseront-elles sortir en bravant les interdits (en craignant de se faire verbaliser) ? Ne risque-t-on pas une situation où elles resteront chez elles, sans lien avec l'extérieur ? Que se passera-t-il pour beaucoup d'aînés si le confinement dure 45 jours ?

Aller vers

Aussi, pour éviter que l'isolement des aînés n'ait des conséquences plus fortes demain qu'aujourd'hui, ne faut-il pas « aller vers » ? C'est une intention souvent formulée lors des groupes de travail animés par le Compas. N'est-ce pas le moment de la mettre en pratique ? Dans le contexte actuel, « aller vers » ne signifie pas se déplacer au domicile mais peut tout simplement consister à téléphoner à l'ensemble des plus de 75 ans d'une commune, pour prendre des nouvelles, d'autant que les services d'aide à domicile vont dorénavant se limiter aux soins.

2 / « Bien que la part des internautes de 70 ans ait augmenté depuis 2016, elle reste, en atteignant 58% en 2019, nettement inférieure à celles des plus jeunes », Crédoc - Baromètre du numérique 2019 - Enquête sur la diffusion des technologies et de la communication dans la société française en 2019

Ces actions de « phoning », possibles à réaliser en télétravail par des professionnels des CCAS et des collectivités locales, pourraient s'appuyer sur les listes électorales proposant adresses et noms des plus de 75 ans³ et permettre ainsi de retrouver un numéro de téléphone fixe.

A l'évidence, ce type d'initiatives profiterait davantage aux aînés que les nombreux démarchages dont ils font l'objet quotidiennement. En complément de ces actions ciblées, c'est sans doute à chacun, en tant que voisin, de se mobiliser pour prendre des nouvelles des seniors proches.

3 / Depuis le 1er janvier 2019, en application des dispositions du code électoral, la liste électorale de la commune est extraite d'un répertoire électoral unique qui est tenu par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Aujourd'hui plus que jamais, la notion de veille sociale⁴ prend tout son sens et même peut-être de nouvelles formes : à nous de l'expérimenter localement.

Hervé Guéry, directeur du Compas

4 / Tous les indicateurs présentés ici sont déclinables du quartier jusqu'au niveau national et permettent de créer un indice de fragilité des personnes âgées ©Compas pour chacun des territoires.

Sources : Insee, RP 1990 à 2016 et fichier détail du RP 2016

Références :

- 200 communes par an accompagnées par le Compas (ABS, diagnostics de territoire, Observatoire social...)
- Article «Chikungunya : «restons vigilants sur l'ensemble du territoire», Prévalence - la lettre de l'institut de la veille sanitaire n°17 - Octobre 2006. Cf. site de Santé publique France, agence nationale de santé publique : <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/documents/article/2006/chikungunya-restons-vigilants-sur-l-ensemble-du-territoire>
- Crédoc - Baromètre du numérique 2019 - Enquête sur la diffusion des technologies et de la communication dans la société française en 2019 : <https://www.credoc.fr/publications/barometre-du-numerique-2019>
- Texte de référence de la CNIL concernant la liste électorale - Novembre 2019 : <https://www.cnil.fr/fr/la-liste-electorale>

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste du développement social local

ISSN : 2267-9103

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Auteur du n°23 : Hervé Guéry

Ont participé à ce numéro : Marie-Line Luquet, Sandy Morice, Stéphanie Bigo, Véronique Lagandré, Michaël Bernier


Nous contacter :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

Nous suivre :

 @compas_infos

 @Compas

 **compas**

www.lecompas.fr